

Le Collectif "Associations en danger" Présent à la manifestation unitaire du 19 Mars 2009

Un communiqué du Collectif

mercredi 18 mars 2009

Contrairement aux discours officiels, les associations se précarisent, leurs moyens se réduisent, leurs actions sont remises en cause. Le collectif « Associations en danger » constitué de plus d'une centaine d'organisations associatives et syndicales est très inquiet.

Face aux menaces de fermeture, de baisse des subventions et de licenciement des personnels, le collectif appelle l'ensemble du mouvement associatif à se mobiliser pour défendre son indépendance.

La RGPP (révision générale des politiques publiques), une réforme destructrice du service public et du tissu associatif ainsi que de l'action sociale en faveur des populations d'origine étrangère résidant en France, est aussi une menace sur les savoir-faire et l'expérience acquise des associations d'éducation populaire. C'est l'abandon programmé des actions de politique de la ville sur de nombreux territoires.

La politique de soutien à la vie associative ne peut rester au second rang des préoccupations gouvernementales ni dépendre du mécénat privé.

Le collectif sollicite :

- l'ouverture d'un véritable débat public sur la RGPP et ses implications dans les différents domaines concernés ;
- une véritable politique publique d'intégration, ne se limitant pas aux primo-arrivants ou à des publics spécifiques ;
- une politique de la ville cohérente, inscrite dans la durée et valorisant les acquis des périodes antérieures ;
- des politiques sociales, éducatives, culturelles et sanitaires axées sur la cohésion sociale et l'égalité des droits ;
- l'arrêt total de la politique de marchandisation des secteurs sociaux, éducatifs, culturels (arrêt des financements via les appels d'offre dans ces secteurs, sortie de la logique de mise en concurrence généralisée) ;
- la sécurisation du financement des associations : généralisation des conventions pluriannuelles, simplification des procédures de financement, dossier véritablement unique pour les financements publics, co-élaboration des procédures d'évaluation, nomination d'interlocuteurs de proximité, mobilisation et abondement des financements de droit commun pour les quartiers qui ne seront pas retenus dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville ;
- la mise en oeuvre d'une véritable politique de soutien à l'emploi associatif : généralisation et revalorisation des postes de type FONJEP, généralisation des dispositifs « adulte-relais » et « emplois-tremplins », mise en place de dispositifs de pérennisation des emplois aidés ;
- la reconnaissance des associations et de leur utilité sociale dans les actes.

Aussi, parce que nous sommes attachés aux valeurs de solidarité et de démocratie et à leur traduction effective dans les politiques publiques, nous demandons que ces dernières soient élaborées en concertation avec la société civile et le mouvement associatif !

- Contact : [asso-en-danger ldh-france.org](http://asso-en-danger.ldh-france.org)